

## Le serment de Calais

Il y a près de 170 ans, Victor Hugo prononçait à l'assemblée, un célèbre discours sur la misère.

« Je suis de ceux qui pensent et qui affirment que l'on peut détruire la misère, disait-il. Voulez-vous savoir jusqu'où elle est la misère, jusqu'où elle va la misère, je ne dis pas en Irlande, je ne dis pas au moyen âge, je dis en France, je dis au temps présent ».

Et Hugo de décrire alors la situation de ces enfants, de ces femmes, de ces hommes avec la force de sa conviction, avec des mots choisis... Il évoque des cloaques où vivent pêle-mêle des familles entières, confrontées aux épidémies, aux débris immondes et pestilentiels, aux abris de fortune pour s'abriter du froid... Cela ressemble furieusement à ce que l'on peut voir aujourd'hui encore dans le calaisis, car même si des efforts sont faits, il reste des camps si boueux, si insalubres, que ceux qui y vivent les ont surnommés « jungle » : un nom incrusté dans les mémoires et les imaginaires qui en dit long, autant sur leur condition de vie que sur la façon dont notre société envisage les étrangers, et entretient les fantasmes sur l'autre : ils restent un corps étranger, hostile, indigne de rejoindre la société des hommes. Comme les pauvres du XIX<sup>ème</sup> siècle que Victor Hugo défendait.

Dans son plaidoyer en faveur de l'abolition de la misère, Hugo apostrophait surtout ses pairs : Législateurs, disait – il la misère est la plus implacable ennemie des lois ! Poursuivez-la, frappez-la, détruisez-la ! (...) Et il ajoutait que la pauvreté dans un pays civilisé engageait la conscience de la société tout entière.

## 1) Situation dans le calaisis

Où en est la France avec la misère, avec l'indignité dont elle traite une partie des migrants qui y séjournent aujourd'hui ?

Nous voici réunis à Calais en ce début d'année 2016, humanistes venus de divers horizons sociaux-politiques, tous mus par une même croyance en l'Homme, impliqués parfois dans l'élaboration de politiques publiques, mais en toutes situations, citoyens engagés et responsables. Nous étions déjà rassemblés ici en 2011, à l'instigation du grand Orient de France pour évoquer le même sujet. Que s'est-il passé, qu'est-il advenu, depuis cinq ans ? Je pourrais dire peu de choses, fidèle au slogan. « Il faut que tout bouge pour que rien ne change ».

Mais si je disais cela, je serais péremptoire car nous avons beaucoup travaillé, souvent ensemble. De nombreux rapports très documentés réunissant préfets, prélats, gendarmes, avocats, travailleurs sociaux sont venus étayer notre connaissance commune. Nul n'ignore dans le monde entier, les conditions déplorables de vie des migrants, les conditions sanitaires de celles et ceux qui ont trouvé refuge ici et qui sont venus d'Afghanistan, d'Irak, du Soudan, de Syrie ...en fuyant le plus souvent la guerre, les persécutions. Calais, c'est aussi le duplicata d'autres lieux en Europe de Lesbos à Ceuta.

Nul n'ignore la difficile cohabitation avec la population locale, ni l'intense mobilisation des élus locaux, régionaux, nationaux, ni l'inscription sur tous les agendas politiques nationaux et européens de la question du Calaisis.

Nous connaissons la teneur des moyens déployés, car il y en a, même s'ils restent encore insuffisants, l'accès à l'asile facilité, les structures pour les plus vulnérables créées. Nous savons aussi le formidable engagement des bénévoles associatif, la difficile tâche confiées aux forces de police. Nul n'ignore le rappel au droit, par exemple l'injonction récente faite par le tribunal administratif à

l'Etat de recenser par exemple les mineurs isolés étrangers présents dans cet immense cloaque.

Et pourtant nous avons tous cette curieuse sensation de bégaiement de l'histoire ? De se trouver face au plus grand bidonville de France ? De constater au-delà des postures une impuissance D'ÉTAT depuis vingt ans ? De regarder la répétition tragique du même scénario.

Nous sommes à Calais à quelques encablures de la Grande Bretagne. Nous avons une frontière maritime commune qui se perd en une multitude de points quelque part en mer du nord, en manche, dans l'océan atlantique .... Notre frontière terrestre, elle, se dessine quelque part dans le tunnel sous la Manche par l'effet des accords de Canterbury signés en 1986.

## **2) Rôle général des frontières**

Aborder la question des frontières est souvent délicat, en tout cas la plupart du temps polémique. Certains voudraient les voir disparaître, d'autres les contournent allègrement et il arrive que celles qui sont jugées peu protectrices face aux réfugiés de guerre se transforment, aujourd'hui en Europe, en murailles moyenâgeuses. On n'en est pas encore à l'huile bouillante, mais souvenez-vous : il y a eu des tirs, à balles réelles, en Bulgarie, en septembre dernier et elles ont tué un jeune Afghan. La Hongrie s'est offert la possibilité de déployer l'armée à ses frontières, plus de 70 migrants ont été découverts asphyxiés dans un camion frigorifique en Autriche et je ne compte pas ici les milliers de morts en méditerranée. A Calais aussi, la mort rode à la frontière. Les morts se comptent maintenant par dizaines.

Je suis de ceux qui n'ont ni l'angoisse, ni l'obsession des frontières mais qui les considèrent comme nécessaire. Les frontières offrent des refuges, reconnaissent l'altérité. Elles sont des ressources pour le partage et pour la paix: "La frontière idéale n'est-elle pas celle qui donne à chaque peuple le sentiment d'être libre chez soi, parce que, alors, la frontière peut être un lieu de rencontre et de coopération plutôt qu'une ligne de confrontation ?" Voilà ce qu'écrivait Théo Klein à Ariel Sharon en visite à Paris. C'est à ce sens-là donné à la frontière que je crois.

Murs, barrières, ceintures de sécurité, barbelés, séparation... l'histoire n'est pas nouvelle. Nous avons, avec notre voisin britannique, une grande expérience de la frontière. Nous sommes, à nous deux, les principaux traceurs de frontières du passé, avec, à notre actif celles de 39% des états situés hors d'Europe.

Avec l'ouverture croissante de l'économie, la vision de la frontière a évolué. Les visas d'entrée valent pour l'ensemble du territoire participant à la zone Schengen, la monnaie est commune, les droits de douane ont été levés ... Oui mais voilà, notre voisin, fidèle à sa devise « je prends le meilleur des deux mondes » n'a pas souhaité rejoindre l'espace Schengen, l'espace de libre circulation plébiscité par nos compatriotes. Prendre le meilleur des deux mondes est sans aucun doute ce qui a amené la Grande Bretagne à signer le règlement Dublin sur la responsabilité de l'Etat responsable devant prendre en charge les migrants et à réfléchir, anticiper et obtenir le transfert de la frontière britannique sur le sol français. Ah le règlement Dublin. Cela fait vingt ans que je parle avec des interlocuteurs parlementaires, ministres, hauts fonctionnaires de ce règlement inéquitable qui fait porter une charge excessive sur les pays de première entrée. Vingt ans que la conclusion de ces entretiens est toujours identique : « Dublin ne fonctionne pas mais nous n'avons rien d'autre à proposer parce que la solidarité

n'est pas la valeur cardinale de l'Union ». Les britanniques avec pragmatisme et flegme l'ont bien compris et si j'ose dire alimente cette posture.

### 1) Frontière France/grande Bretagne une longue histoire

- C'est à la suite de la signature du traité de **Canterbury du 12 février 1986 (Roland DUMAS est ministre des Relations Extérieures) relatif à la construction et à l'exploitation de la liaison transmanche** que le Royaume-Uni a souhaité qu'un accord particulier en son article 3 définisse les dispositions consacrées aux contrôles frontaliers de la liaison fixe transmanche ainsi qu'à la coopération judiciaire en matière pénale et à la sécurité civile.
- C'est Le **protocole de Sangatte** du 25 novembre 1991 entré en vigueur le 2 août 1993 qui fixe les compétences régaliennes des deux États contractants **dans le cadre du tunnel sous la Manche. (Mitterrand Président/Cresson Premier Ministre)**

**Le protocole, (Mitterrand, Balladur et Juppé affaires étrangères),** prévoit la mise en place de **bureaux à contrôles nationaux juxtaposés (BCNJ)** dans les installations terminales de la liaison Trans-Manche-Frethun, en territoire français et Folkestone, en territoire britannique, ainsi que la possibilité d'effectuer des contrôles à bord des trains.

→ Le **protocole additionnel** au protocole de Sangatte signé **le 29 mai 2000** à Bruxelles par les ministres de l'intérieur **Jean-Pierre Chevènement** et Jack Straw, (**Chirac PR**) permet la mise en place de bureaux de contrôle de police **aux points d'entrée et de sortie. Le droit de l'État de départ s'applique dans celui d'arrivée dans le traitement des demandes d'asile.**

L'expulsion sans délai des personnes depuis l'État d'arrivée vers l'État de départ est rendu possible.

- « Des agents britanniques pourront bientôt contrôler, écrit Libé en 2001, à la gare du Nord tous les voyageurs en partance pour l'Angleterre. six gares Eurostar sont concernées: Londres-Waterloo, Londres-St Pancras et Ashford, et, sur le territoire français, Paris-gare du Nord, Calais et Lille-Europe. L'objectif est de «faire obstacle aux agissements des filières d'immigration clandestine». Sa ratification correspond aux promesses faites par la France à **Tony Blair**, en février dernier, lors du sommet franco-britannique de Cahors. **Le deuxième volet de ce protocole concerne les demandeurs d'asile.** Dans ce cadre, il est prévu que l'examen des demandes d'asile soit assuré par les autorités du territoire sur lequel se trouve l'étranger que cette demande soit destinée aux autorités françaises ou britanniques. La suite est connue. C'est la création du centre de Sangatte.

« Le centre est un non-lieu pour des gens de non-droit ». « L'ennui, note le directeur de Sangatte, Michel Derr, **c'est qu'on est peut-être en train de créer un modèle permettant de parquer des gens dont on ne sait quoi faire** ».

#### **En Décembre 2002 :**

→ Nicolas Sarkozy et David Blunkett, **avancent la date de fermeture du centre de réfugiés** soit quatre mois plus tôt que prévu. Le ministre de l'Intérieur déclare bousculer la Grande Bretagne.

En retour, la **Grande-Bretagne s'engageait à accorder des visas de travail à près d'un millier de Kurdes irakiens.**

- **La France s'engage à accueillir les réfugiés restants, mais va surtout accepter définitivement un abandon de souveraineté**, avec le transfert durable de la frontière britannique sur le sol français.
- **A la suite de la fermeture de Sangatte**, sera signé l'accord de Touquet
- L'accord du **4 février 2003** du Touquet (**Chirac/Raffarin/Sarkozy**) : relatif à la mise en œuvre de contrôles frontaliers **dans les ports maritimes** de la Manche et de la mer du Nord des deux pays, s'appliquera en mars 2005.

- Il sera suivi d'un **pullulement d'avenants, d'accords ou d'arrangements administratifs** qui en disent long sur l'inefficacité de la méthode choisie
- **Environ 7 en 10 ans, dont : 2003** : matériels de détection de la présence humaine, **2009** : renforcement de la lutte contre l'immigration ; **2014** : accord sur la gestion de la pression migratoire : contribution britannique de **15 millions d'euros en trois ans pour sécuriser le port et des mesures humanitaires... Contribution doublée en 2015.**
- En **2009** : voici ce que disait Éric Besson à Calais :
  - (Il faut organiser) à intervalles réguliers **des opérations « coup-de-poing » contre ces filières** qui sont devenues de véritables mafias locales.
  - **Car seul le message clair et crédible que la frontière vers l'Angleterre ne peut être franchie permettra de dissuader durablement les filières d'immigration clandestine de s'implanter à Calais.**
  - Il est **hors de question de laisser se recréer un centre** comme celui qui existait à Sangatte

## 2) **Drame du calaisis : une histoire sans issue à cause des enjeux économiques France/GB**

Il est certain que ce dossier qui empoisonne la France, les français et qui fait grimper l'extrême droite, alimente les populismes comporte des enjeux qui dépassent la question de Schengen ou pas Schengen pour nos amis grands bretons. Ces enjeux, on en parle peu, voire pas du tout quand on évoque les raisons du cul de sac migratoire. Et pourtant, il y aurait de quoi s'interroger sur la véritable raison d'un statut quo franco-britannique quand on pointe le nez dans les échanges économiques entre nos 2 nos pays :

C'est avec le Royaume-Uni nous gagnons de l'argent : En 2014, pour la neuvième année consécutive notre balance commerciale est excédentaire. 10 milliards d'euros en 2014 auquel s'ajoute 3 milliard pour les services .C'est à souligner quand on sait que le déficit global de la balance commerciale française s'élève en 2014, à 57,2 milliards d'euros !

Et ce n'est pas tout, nous avons aussi de beaux contrats avec les anglais, c'est par exemple EDF Energy qui a raflé la mise du plus gros investissement réalisé au Royaume-Uni depuis la seconde guerre mondiale, avec son projet de centrale nucléaire à Hinkley Point C (deux EPR), (projet estimé à 25 milliards d'euros, 65% pour EDF le reste pour les chinois)

La romance franco-anglaise, ne s'arrête pas là : il faut savoir qu'il y a près de 2000 entreprises françaises implantées au royaume uni (plus de 330 000 salariés) tandis que ce sont près de 250 000 salariés qui sont employés en France par des entreprises britanniques.

→ 300 000 français, installés en grande Bretagne, 14 000 étudiants

Au-delà de la lune de miel économique il y a aussi de la complicité – d'intérêts partagés et bien compris- en matière de défense :

La guerre de cent ans est loin, Azincourt oublié et nous restons les 2 seules grandes puissances militaires de l'UE. Comment dans ces conditions, entre voisins de même puissance, ne pas coopérer ? Dans la guerre contre le terrorisme les britanniques nous aident avec leurs avions de transport au Mali, en République centrafricaine et nous, nous les soutenons avec nos Tornados contre Boko Haram.

Mais au-delà de ce type de coopération déjà ancienne, nous avons un grand nombre de projet communs. Ils sont d'autant plus communs que, depuis 2010 et le traité de défense de « Lancaster House », nous voilà officiellement solidaires. Nos projets ? Ils vont de la mise en œuvre d'une force de projection commune au développement industriel d'armements, notamment dans le domaine des missiles et une coopération en matière nucléaire. Des armes de dernière génération - Un drone de combat est aussi à l'étude à horizon 2030. Espérons qu'à cette époque, le cul de sac de Calais sera aussi vieux dans nos mémoires que la bataille d'Azincourt ou celle de Trafalgar.

Bref tous ces enjeux économiques et de défense – ce sont des budgets, qui se comptent en milliards - apportent un éclairage nouveau sur la manière dont la question migratoire est -ou n'est pas- traitée en priorité par nos deux nations.

### **3) Propositions/conclusion**

Catherine WITHOL de WENDEN nous a rappelé comment les migrations contraintes et volontaires allaient se poursuivre. Que faire, que proposer ? L'identification des acteurs de la résolution du problème est connue. Ils sont nombreux. Les migrants qui ont leur propre stratégie, les gouvernants qui ont leur propre calendrier. La France, la Grande Bretagne, l'Union, le lobby sécuritaire. Je ne peux ici qu'indiquer avec modestie quelques pistes de réflexion. J'en énoncerai 7, accompagnées d'un souhait d'engagement autour de ce que nous pourrions appeler le serment de Calais.

La première pierre consiste évidemment à trouver avec les populations concernées des solutions aux situations de crise ... Libye, Syrie. Le bon sens voudrait que nous n'aidions pas à les créer par une politique étrangère inadaptée. Le destin premier de ces populations est évidemment de vivre chez elle, là où elles ont leurs attaches, leur parcours, leurs mémoires. Cela suppose une diplomatie plus réaliste. Je n'ai aucune empathie particulière pour Bachar Al Assad, mais je pense d'abord que c'est au peuple syrien de choisir son destin. Le sort de Bachar Al Assad ne peut être notre préoccupation première. La recherche d'une solution de paix impliquant l'ensemble des puissances régionales (Iran, Turquie, Arabie Saoudite) sous l'égide des Nations-Unies doit être privilégiée. Le multilatéralisme préféré à des scénarios de puissance voué à l'échec.

La seconde pierre est d'aider les pays de transit qui font face à l'accueil des populations réfugiées (Liban, Jordanie, Turquie). Il a fallu des années à l'Union

Européenne pour prendre la mesure des drames. 2 années pour se décider à aider la Turquie à faire face à l'arrivée de plus de 2 millions de réfugiés Le drame était prévisible. Nous nous attendions à ce qu'il survienne. Nous n'avions rien entrepris.

La troisième est de permettre aux pays ayant à assurer la sécurité d'une frontière extérieure d'accueillir avec dignité les réfugiés, de les identifier avant de les répartir selon un principe de solidarité. C'est absolument nécessaire. Avec les attentats terroristes, la méfiance s'est installée dans les têtes de nos compatriotes. Nous devons savoir qui nous accueillons. Je suis favorable à la construction de tels centres, aujourd'hui, sur toutes les frontières de l'Union. La quatrième est d'ouvrir une voie de migration légale au titre de l'asile et du regroupement familial en Grande Bretagne. Pour ce faire il faut ramener la Grande Bretagne à la table des négociations. Ce n'est pas simple. L'ouverture d'un bureau commun Franco-britannique sur le sol français doit être envisagée, au titre de l'asile et du regroupement familial. Il faut ouvrir une voie de migration légale. De ce point de vue, il existe peut-être une brèche avec la décision du tribunal de l'immigration de Londres d'autoriser quatre migrants à rejoindre leur famille au titre du regroupement familial

La cinquième est de reconnaître un échec de nos politiques depuis vingt ans et d'en tirer les conséquences. Il y a des camps sur le territoire de la cinquième puissance du monde. Aménageons-les, mettons-les aux normes des camps internationaux, aux accès à l'eau, aux soins, aux latrines, à la nourriture. Réfléchissons enfin à la construction de circulations au sein d'ensembles régionaux cohérents. La frontière doit être une ressource. Nous sommes ici au sein d'une euro région très dynamique. Il faut ramener la gestion de cette frontière au plus près des intérêts économiques de la région

La sixième est de continuer à dire à nos gouvernants de tout faire pour privilégier l'accueil des demandeurs d'asile en dignité.

La septième est de s'engager sinon à réviser le règlement Dublin mais à le remplacer par un règlement de solidarité effectif entre les 28 pays de l'Union. Je vous propose de former ici le serment de Calais ou la charte de Calais, appelez-la comme vous voulez. Il s'agit simplement de réunir des hommes et des femmes de bonne volonté, au-delà des postures partisans pour dire ensemble notre détermination de tout faire, de tout entreprendre selon quelques principes simples de dignité, de fraternité pour éradiquer cette situation inacceptable sur notre sol, sur le territoire de la République, sur le territoire de la Cinquième puissance du monde pour continuer en responsabilité et en solidarité à accueillir en transmettant les valeurs de la République. Le pire, mes chers amis, serait de renoncer. Cet appel à l'action et à la concorde, à la conclusion d'un pacte de fraternité sur ce grand sujet de société, il me semble que le Grand Orient de France pourrait, avec efficacité, y contribuer de manière durable et ainsi maintenir vivante une république fraternelle, qui ne se paie pas que de mots.